

LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE

RECHERCHE PARTICIPATIVE
BOUTIQUES DES SCIENCES
EXPERTISE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

L'espèce humaine fait aujourd'hui peser un grand risque sur sa propre survie et l'ensemble du vivant tandis que les inégalités socio-économiques dans nos sociétés humaines ne cessent de croître. Nous n'avons jamais autant eu et produits de connaissances scientifiques, pourtant, celles-ci ne parviennent pas à nous sortir de ces impasses.

Une des raisons de cette défaillance est le glissement de la recherche publique vers la recherche menée principalement au profit d'intérêts économiques. **Pour que la recherche scientifique contribue à nous dévier de cette trajectoire et serve l'intérêt général, il est nécessaire d'intégrer la richesse des savoirs produits hors de ces sphères publiques et industrielles.** Ces savoirs sont développés au sein d'initiatives dans lesquelles des citoyennes et citoyens, des militantes et militants associatifs ou syndicaux, des usagers, des praticiens et praticiennes, des artisans et artisanes... construisent collectivement des connaissances qui leur sont nécessaires. Ce mode alternatif de production de savoirs, nous l'appelons le **tiers-secteur scientifique (TSS)**.

LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

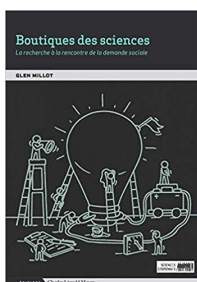
La recherche participative vise à **co-produire des connaissances scientifiques par des chercheur.euse.s académiques et les acteur.trice.s du tiers-secteur scientifique, afin de répondre à une demande sociale d'intérêt général.** La collaboration se déroule tout au long du processus : la construction de la problématique en amont, la définition des protocoles de recherche, le recueil des données, leur analyse et la diffusion des résultats en aval. Cette collaboration est conditionnée par le partage du pouvoir entre partenaires.



Expérience de recherche participative sur les semences paysannes menées à proximité de Rennes en 2013

LES BOUTIQUES DES SCIENCES

Les Boutiques des Sciences permettent la rencontre entre la recherche et la demande sociale. Apparues dans les années 1970, elles sont des dispositifs, souvent adossés à des universités, permettant d'ouvrir la recherche scientifique en proposant à des associations locales de formuler une problématique particulière mais d'intérêt général, qui puisse être traduite en objet de recherche, et travaillée par un ou plusieurs étudiant.e.s tutoré.e.s par des (enseignants-)chercheurs, en association avec la structure commanditaire dans différentes étapes du processus de recherche. Les résultats sont utiles à l'association, publics et diffusés au-delà de la sphère académique. Les Boutiques des Sciences répondent à des demandes émanant de la société.



Couverture de l'ouvrage de Glen Millot *Boutiques des Sciences - La recherche à la demande sociale (ECLM)*

L'EXPERTISE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

Au sein de la société, savoirs et savoir-faire continuent, comme par le passé, de se produire et se transmettre, même si ces mécanismes (inventeurs et érudits locaux, sociétés savantes, pratiques communautaires, etc.) issus de la tradition sont plus ou moins altérés par les évolutions de la société contemporaine. Par ailleurs, les crises socio-environnementales après guerre et la professionnalisation des associations ont contribué à la montée en puissance de l'expertise associative, du local au global, expertises de plus en plus reconnues, par exemple :

- *sur les questions médicales* (associations de malades, mouvement féministe, épidémiologie populaire...);
- *sur les questions environnementales* (contre-expertises sur la mesure de radioactivité, alertes par des collectifs de paysans, mobilisation des ONGs climat dans les négociations...);
- *sur les questions sociales* (savoirs des personnes en situation d'extrême pauvreté ou de vulnérabilité, etc.)...

QU'EST-CE QUE LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE ?

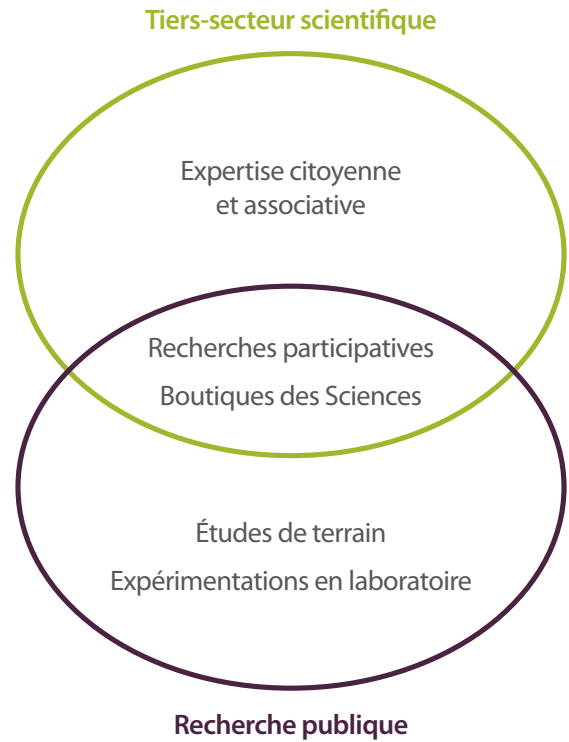
LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE EN BREF

Le tiers-secteur scientifique :

- regroupe l'ensemble des contributions des acteurs et actrices non chercheurs professionnels à la production de savoirs ;
- produit des connaissances en poursuivant un objectif d'intérêt général ;
- permet que les résultats soient appropriables et au bénéfice de toutes celles et ceux concerné.e.s, et non au seul profit d'une ou plusieurs organisations dominantes.

Le développement du tiers-secteur scientifique participe de la construction d'un nouveau rapport entre les sciences et la société légitimant les savoirs des non-chercheurs et non-chercheuses jusqu'alors non reconnus par la recherche traditionnelle. Ce nouveau rapport permet de construire collectivement des connaissances nécessaires pour faire face aux défis sociaux, environnementaux et sanitaires auxquels la recherche publique ne peut et ne doit pas répondre seule.

LA PRODUCTION DES SAVOIRS



COMMENT RENFORCER LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE ?

SOUTIEN À LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Afin de réellement permettre la participation et favoriser les changements de pratiques scientifiques, les modalités des programmes de recherche doivent être modifiées, notamment aux niveaux de l'évaluation des projets, la gouvernance, le financement ou encore l'accompagnement, à l'image du programme CO³ (Co-Construction de Connaissances). Ce programme est né en 2018 à l'initiative de l'association Sciences Citoyennes, ambassadrice des formes de recherche participative auprès des institutions et des bailleurs (voir le site de l'Ademe : <https://tinyurl.com/aap-co3-2019>).



Visuel du projet CO³ réalisé par l'atelier de création graphique *Prends tes palmes & ton tuba* (Nantes)

SOUTIEN AUX BOUTIQUES DES SCIENCES

Les Boutiques des Sciences connaissent un second souffle, avec l'émergence de trois Boutiques des Sciences en France à Lille, Lyon et Montpellier et d'autres en projet. Sciences Citoyennes accompagne ce mouvement en coordonnant le Réseau Francophone des Boutiques des Sciences et en étant le point de contact français du réseau international Living Knowledge.



Logotypes des Boutiques des Sciences de Lyon, Lille et Montpellier ainsi que celui du réseau international Living Knowledge

POURQUOI RENFORCER LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE ?

UN REGAIN DE SENS POUR LES SCIENTIFIQUES

Les entreprises utilisent de plus en plus la recherche académique pour développer leurs propres innovations. De nombreux chercheur.euse.s sont de fait mobilisé.e.s par l'industrie. **Cette capture de la force de travail de la recherche publique pour des intérêts privés entre en contradiction avec les idéaux de nombreux chercheurs qui ont choisi ce métier pour contribuer à une connaissance partagée et au service de toutes et tous.**

La participation des chercheur.euse.s au tiers-secteur scientifique leur permet de (re)trouver du sens dans leur métier :

- en créant et choisissant avec les praticien.ne.s de nouvelles manières de mener des recherches ;
- en produisant des connaissances inédites englobant toute la complexité des sujets de recherche ;
- en travaillant à résoudre des problématiques exprimées par la société dans les domaines environnementaux, sanitaires, et sociétaux, etc.

« C'est une autre manière de faire de la recherche, enrichie de différents savoirs et menant à des résultats scientifiques directement actionnables. »

RÉPONDRE À DES BESOINS DE RECHERCHE ORPHELINS

Les orientations scientifiques publiques et privées sont très fortement déterminées par les intérêts des puissances économiques et définies par des décideur.euse.s politiques parfois éloignés des véritables enjeux sociaux, environnementaux et sanitaires. Par conséquent **le système de recherche actuel évacue des questions d'intérêt général parce que non lucratives ou jugées non prioritaires** : faiblesse des études sur les maladies professionnelles ou plus généralement sur les risques sanitaires des produits industriels (voir le cas *Lubrizonl*), retard du financement en agro-écologie et en éco-construction, difficulté à financer des travaux sur la disparition des espèces, etc.

La description du paysage des sciences non faites est impossible à dresser tant notre imaginaire reste cantonné à ce qu'il nous est décrit comme méritant d'être étudié. Outre la démocratisation des grandes orientations de recherche (voir par exemple les Conventions de Citoyens), renforcer le tiers-secteur scientifique participe à **la réorientation de la recherche.**

PRODUIRE DES CONNAISSANCES AUTREMENT

Le tiers-secteur scientifique et la recherche participative permettent d'éviter deux biais historiques de la recherche académique :

- les injustices cognitives dues notamment à l'hégémonie mandarinale et occidentale sur la production scientifique conduisant à l'écrasement ou l'ignorance des savoirs expérimentiels et locaux ;
- la standardisation scientifique, qui ne tolère pas la variabilité, la spécificité locale ou la complexité...

Cette autre manière de faire de la recherche, enrichie des différents savoirs, permet **des résultats scientifiques directement actionnables par les communautés concernées et prend en compte la variabilité inhérente à toute situation pour créer des connaissances inédites et spécifiques** plutôt que standardisées.



LA RECHERCHE PARTICIPATIVE, CE N'EST PAS SE REGARDER L'UN L'AUTRE...

...C'EST REGARDER ET CONSTRUIRE ENSEMBLE DES CONNAISSANCES ORIENTÉES VERS L'ACTION.

POUR UNE DÉMOCRATISATION DE LA SCIENCE

La reconnaissance de l'expertise du tiers-secteur scientifique, et de ses apports lorsqu'elle est associée à la recherche académique, n'est pas seulement une revendication pragmatique ou utilitariste. Elle permet aussi la démocratisation des savoirs, non seulement par la « participation » des différents acteur.trice.s au processus de recherche, mais aussi parce **qu'elle valorise les différentes formes de savoirs – savoirs expérimentiels – et non le monopole d'une seule.**

Notons que la participation ne permet cette démocratisation que si elle s'appuie sur des règles précises de partage des pouvoirs remettant en cause la hiérarchie des savoirs. En cela la recherche participative se distingue nettement des sciences participatives, qui limitent la participation à la collecte des données par exemple.

LA SÉLECTION DES SEMENCES

En agriculture, l'approche dominante dans l'après-guerre a été de développer des semences en laboratoire pour produire des variétés standardisées et homogènes. Cette approche a non seulement conduit à une réduction drastique des variétés de blés, de légumes etc., mais n'a pas permis de répondre aux demandes de paysan.ne.s souhaitant cultiver des variétés adaptées à leur terrain, au climat local et à ses dérèglements, et enfin aux pratiques agro-écologiques.

Afin de répondre à ces questions, des chercheur.euse.s, paysan.ne.s et facilitateur.trice.s du Réseau Semences Paysannes se sont associé.e.s pour mener des recherches participatives et développer des semences paysannes. Les semences sont sélectionnées et étudiées par les paysan.ne.s dans leurs champs, en collaboration avec les chercheur.euse.s académiques. Les semences ainsi produites n'ont pas vocation à être figées, au contraire elles sont mieux à même de s'adapter à chaque configuration locale de terrain, d'évoluer en fonction du changement climatique et d'être résilientes face aux maladies. C'est une démarche collective de recherche qui assure une adéquation forte avec les besoins des paysan.ne.s associé.e.s.

LA GRANDE PAUVRETÉ

La recherche scientifique n'a jamais su appréhender le phénomène de la pauvreté dans toute sa complexité parce qu'elle exclut les savoirs détenus par les personnes qui vivent la grande pauvreté. C'est sur la base de ce constat que l'association ATD Quart Monde développe depuis la fin des années 1990 le « croisement des savoirs » entre universitaires, personnes en situation de pauvreté et acteur.trice.s de l'intervention sociale. Depuis le premier programme expérimental « Quart Monde – Université » (1996-1998), le Mouvement ATD Quart Monde a cherché à diffuser la démarche du croisement des savoirs, par exemple lors du colloque « Construire les savoirs avec tou.te.s ? Recherches participatives avec les personnes en situation de pauvreté » organisé au CNRS le 1er mars 2017. Le Mouvement continue également de créer les conditions de la mise en pratique concrète de la démarche, par exemple à travers le projet de recherche international en croisement des savoirs mené avec l'Université d'Oxford « Déterminer les dimensions de la pauvreté et leurs mesures avec les premiers concernés » (2016-2019).

L'ÉCO-CONSTRUCTION

Avant 1850 et la généralisation du chemin de fer, les constructeurs utilisaient exclusivement des matériaux locaux pour bâtir : bois non calibrés, terre, fibres végétales, pierres. Les maçons et charpentiers savaient identifier les ressources adaptées. Le développement des sciences et techniques s'est traduit par l'invention de nouveaux matériaux (ciment et dérivés du pétrole...) offrant des plus-values techniques mais ayant pour contrepartie une augmentation de l'impact environnemental de la construction et la dépossession pour les constructeur.trice.s de la connaissance des ressources. Ceux-ci furent dès lors contraints d'utiliser les produits fournis par un producteur et des intermédiaires rompant la logique de filière locale et de circuit court. Fait curieux, les touristes visitent de nos jours les centres-ville anciens plutôt que les nouveaux quartiers pavillonnaires construits conformément à toutes les normes de qualité actuelles. De quelle qualité parlons-nous ?



Éco-construction :
des chènevottes locales
analysées par des chanvriers

Photo : Éco-Pertica

L'éco-construction émerge en France depuis les années 80. Certaines filières, d'abord portées par les constructeur.trices ou par des citoyen.ne.s, en alliance avec des chercheur.euse.s et ingénieur.e.s, se sont développées en suivant des mécanismes de recherche participative. C'est le cas de la filière de la construction en paille, de certains travaux sur la construction en terre crue, du chanvre en circuits courts pour l'isolation, ou encore de la pierre sèche.

Ces exemples illustrent que la recherche participative peut être un levier pour développer des modèles économiques utiles pour la transition écologique, en évitant que la connaissance soit privatisée à des fins lucratives.



Sciences Citoyennes

38 rue Saint Sabin
F75011 Paris - France
tél. +33 (0)1 4314 7365

<https://sciencescitoyennes.org>
contact@sciencescitoyennes.org

